PAS D'ÉCONOMIES DE SOINS SANS TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES !

Un Manifeste

awid

PAS D'ÉCONOMIES DE SOINS SANS TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES !
Un Manifeste

En tant que mouvements féministes et mouvements pour les droits des travailleur·euses, nous articulons en solidarité les points suivants dans le cadre d'une vision collective des économies des soins qui plaçant les travailleuses domestiques au centre :

1. Nous rejetons l'approche instrumentaliste de « l'investissement » dans l'économie des soins sans placer au centre les voix, les droits et le leadership des travailleuses domestiques. Le **premier combat devrait être celui pour la dignité :** aucun travail n'est inférieur, aucun travail n'est sale. Nous ne sommes pas des esclaves, nous sommes des travailleuses, nous sommes des êtres humains et nous avons des droits.

2. Nous imaginons un avenir dans lequel **les soins ne sont plus un fardeau porté par quelques personnes seulement, mais une responsabilité collective** partagée par tous·tes. La libération de tous·tes les travailleur·euses est étroitement imbriquée. Nous réclamons la redistribution sociétale du travail des soins et la création d'infrastructures de soutien qui permettent à toute personne de participer entièrement dans la vie sociale, politique et économique, sans porter le fardeau des attentes selon lesquelles les soins devraient être assumés par les femmes migrantes, racialisées, dalit et marginalisées.

3. Nous considérons **les luttes antiracistes et contre les castes comme parties intégrantes des luttes des travailleuses domestiques** pour l'émancipation, à travers toutes les régions et réalités locales.

4. Nous soutenons que **toutes les formes de travail essentiel à la vie font partie du travail de soins,** qu'il soit réalisé à l'intérieur ou en dehors du foyer, directement ou indirectement, dans le secteur privé ou public.

5. Nous cherchons à **démanteler les hiérarchies de compétences et de valeurs** entre le travail des soins et d'autres formes de travail, plus valorisées dans l'économie «productive», ainsi qu'entre le travail des soins et le travail domestique. Nous défions la conception selon laquelle le foyer est une sphère privée dénuée de droit du travail et de libertés fondamentales.

6. Les travailleuses domestiques doivent pouvoir exercer pleinement leur droit de **protéger leur santé reproductive et leur autonomie corporelle** et de prendre des décisions libres et éclairées sur toutes les questions liées à la sexualité et à la reproduction, sans violence, coercition ou discrimination.

7. Les travailleuses domestiques sont également des bénéficiaires de soins et **doivent avoir accès aux services publics de soins,** y compris les services de garde d'enfants, afin de briser le cycle de la double charge de soins.

8. Nous insistons sur le fait que le travail de soins doit être reconnu, indemnisé et partagé collectivement au sein de nos communautés, en reconnaissant que **les soins sont un droit humain et un bien public.**

9. Nous lutterons ensemble pour **abolir les systèmes d'oppression tels que le système Kafala** au Moyen-Orient, qui implique l'exploitation du travail et le travail forcé pour des milliers de travailleuses domestiques migrantes. Il faut que ça cesse. Nous méritons tous·tes une vie libre.

10. Au-delà des protections juridiques sur papier, et notamment les cadres généraux de l'OIT qui définissent le travail décent, nous devons promouvoir des **transformations culturelles et des changements d'attitudes** de la part des employeur·euse, des gouvernements et des sociétés dans leur ensemble.

Nous appelons les mouvements féministes et autres mouvements sociaux à rejoindre notre appel à repenser l'économie en plaçant les soins en son centre et en reconnaissant les droits, la capacité d'agir et le leadership des mouvements de travailleuses domestiques.

NOTRE MANIFESTE EST UNE RÉPONSE À UN CONTEXTE COMPLEXE :

Le travail domestique et des soins est sur le devant de la scène depuis la pandémie de COVID-19, car il a permis à tout le monde de continuer à fonctionner pendant les crises mondiales. La Banque Mondiale, le Fond Monétaire International et autres institutions multilatérales reconnaissent également l'importance du travail des soins et domestique dans la pérennisation de l'économie. Cette attention répond cependant généralement à une approche instrumentale - dans laquelle le travail des soins soutient l'économie « productive » - centrée sur la réalisation de profits, qui ne reconnaît pas les soins comme un droit humain et un bien public et ne prend pas en compte les travailleuses qui assurent une grande partie du labeur.

Le travail des travailleuses domestiques demeure dévalorisé, peu reconnu et considéré par défaut comme étant celui de femmes pauvres et marginalisées. À l'heure actuelle tout particulièrement, alors que les crises climatiques et économiques font augmenter les prix et diminuer les salaires, les travailleuses domestiques sont contraintes d'accepter des salaires de misère et des conditions de travail déplorables.

C'est précisément parce qu'il est féminisé que le travail des travailleuses domestiques est sous-évalué. L'économie des soins continue à être façonnée par les histoires raciales, coloniales et de castes. De tout temps, et aujourd'hui encore, le fardeau des soins incombe de manière disproportionnée aux femmes pauvres, migrantes, racialisées et dalit.

L'intersectionnalité de la race, de la caste, de la classe et du genre dans le travail des soins et domestique est rarement mise en exergue dans les dispositions juridiques qui cherchent à réglementer le secteur, alors qu'elle est le fondement des discriminations et des inégalités.

L'héritage de la servitude perdure pour les travailleuses domestiques de castes opprimées, dont les corps sont associés aux idées brahmaniques d'impureté. Les employeurs et employeuses des castes dominantes contraignent les travailleuses dalit à des emplois de nettoyage mal rémunéré, tout en refusant de les traiter avec dignité et en les soumettant souvent à de la violence. Les employeur·euses nient également aux travailleuses les aménagements élémentaires, tels que l'accès à des toilettes, à de l'eau ou à de la nourriture sur leur lieu de travail.

Les travailleuses domestiques racialisées qui se sont organisées ont, depuis longtemps, remarqué l'intersection avec les mouvements de libération des personnes noires. En Amérique Latine tout particulièrement, dans des pays tels que le Brésil et la Colombie, les syndicats de travailleuses domestiques noires sont toujours confrontés aux héritages de l'esclavage qui façonne le racisme structurel actuel. Nombre d'entre elles ont des récits de vie faits de migration forcée dès leurs 5 ou 7 ans, pour travailler dans les maisons de personnes blanches avec pour seul salaire la promesse de nourriture, de vêtements de seconde main et d'un meilleur avenir, qui ne s'est cependant jamais concrétisé. Ces expériences sont partagées par les travailleuses domestiques en Afrique du Sud, où les politiques et les lois de ségrégation raciale ont assujetti les femmes noires aux foyers des familles blanches tout en les enfermant, elles et leurs enfants, dans une pauvreté intergénérationnelle. L'antiracisme est profondément imbriqué dans les luttes des travailleuses domestiques pour l'émancipation et un travail décent.

Les travailleuses migrent à la recherche de meilleures conditions de vie et de manières de soutenir leur famille et leur communauté, vivant souvent dans la détresse. Les travailleuses domestiques migrantes contribuent à la fois à l'économie de leur pays d'origine et de celui de destination, mais

sont traitées comme les travailleuses inférieures et des immigrantes non désirées. Les réalités vécues par les travailleuses domestiques africaines migrantes au Moyen-Orient témoignent de régimes migratoires racistes qui lient les travailleuses à leurs employeur·euses sans liberté de choix ou de mouvement. Les régimes de migration racistes lient les travailleuses et leurs employeur·euses sans aucune liberté de choix ou de mouvements. Elles demeurent à leur merci et sont exposées à l'exploitation et aux abus. Les gouvernements des pays d'origine et de destination, les institutions internationales et les employeur·euses traitent les travailleuses domestiques comme des personnes non qualifiées, ne méritant pas de rémunération juste et de dignité.

NOUS REJETONS CES RÉCITS *DÉSHUMANISANTS.*

La construction d'économies féministes nécessite de mettre un terme à ce statu quo. Notre lutte pour les droits du travail dans l'économie des soins est indissociable de la lutte plus large contre le système patriarcal et capitaliste qui perpétue les inégalités et exploite notre force de travail et les ressources de la planète.

Les politiques néolibérales favorisées par les institutions internationales ont démantelé le devoir de vigilance de tous les États. Les financements pour la sécurité sociale, la santé publique, la sécurité alimentaire, les logements à loyer modéré et toutes les infrastructures nécessaires pour mener une vie digne sont en constante diminution. Le démantèlement des infrastructures publiques essentielles s'appuie sur la supposition que le travail des femmes comblera les lacunes.

Les crises provoquées par l'extraction capitaliste portent désormais leurs fruits, avec notamment la crise climatique qui détruit les moyens d'existence et les communautés. Les travailleuses domestiques sont issues de ménages de l'économie agraire confrontés à la détresse économique et la migration forcée et sont donc affectées de manière disproportionnée par cette crise. C'est notamment le cas dans les régions où l'agriculture de subsistance et la sécurité alimentaire dépendent de l'accès à la terre, qui n'est plus disponible parce qu'elle est cédée au profit d'activités minières. Dans les zones rurales où l'eau potable, le bois de chauffage et d'autres ressources

naturelles se font rares, les femmes sont particulièrement touchées, car elles sont souvent chargées de la collecte pour la famille. Dans les zones urbaines, les travailleurs sont confrontés à des vagues de chaleur et à d'autres conditions extrêmes alors qu'ils n'ont pas accès à un logement adéquat, ce qui, pour les femmes en particulier, représente une charge de travail accrue sans aucun accès à la protection sociale.

Les mouvements de travailleuses domestiques et des soins ont une longue expérience de l'organisation autour des programmes des soins selon leurs propres modalités, bien avant que l'OIT n'adopte le cadre des 5R (reconnaître, réduire, redistribuer, rétribuer, assurer la représentation). Le présent manifeste s'appuie sur plusieurs de ces exigences, notamment articulées par le programme pour des soins inclusifs des membres de la FITD; le pacte social sur les soins du Réseau-DESC qui ajoute un sixième « R » au cadre précédent en incluant la nécessité de recadrer l'économie en tant qu'économie des soins ; et le Manifeste : Reconstruire l'organisation sociale des soins de Public Service International (PSI). Ce ne sont là que certains des nombreux exemples de collectifs mondiaux, régionaux et locaux qui s'organisent autour des droits des travailleuses des soins et domestiques.

L'AWID est une organisation féministe, associative et internationale de soutien aux mouvements qui oeuvre pour la justice de genre et les droits des femmes à travers le monde.
www.awid.org

Nous reconnaissons les contributions collectives et individuelles des nombreux travailleur.euse.s domestiques, syndicats, réseaux, mouvements syndicaux et féministes qui ont participé à l'élaboration de ce manifeste, notamment Fish Ip, Nancy Kachingwe, Ariane Kitoko, Brahm Press, Maryam Al Tibi, Medha Thatte,Farhana Afrin Tithi, Roula Seghaier, Mariana Gomeceria, Charlene May, Francisca Ankrah, Wang Meng, Bandana Pattanaik, Adriana Paz, Alejandra Scampini, Ida le Blanc, Maria Botero, Khensani Motileni, Julia Soanirina, Eni Lestari, Juana Toledo, Eugenia Likar, Claudia Lazzaro, Betty Vilicia Mitma, Basma Eid, Claribed Palacios Garcia, Mona Ezzat, Essi Kotor, Mary Ann Abunda, Carine Metz Abu Hmeid.

Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International
(CC BY-NC-SA 4.0)

www.creativecommons.org

Cette publication peut être redistribuée à des fins non commerciales dans n'importe quel média, sans modification et dans son intégralité, à condition que l'AWID et les auteurs soient mentionnés.

[2023] Publié par l'AWID

awid